

Agir contre le changement climatique

13 février 2026



Agir contre le changement climatique: sommaire

1 - Mots clés

2 – Les plans pour agir au niveau international, national et local

2.1 - La loi cadre nationale de 2015

2.2 - La Stratégie Nationale Bas Carbone

2.3 - La Programmation Pluri-annuelle de l'Energie

2.4 - Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique

3 - Le Plan Climat Air Energie Territorial: l'outil de référence pour les élus locaux

4 – Moi aussi, je peux agir

4.1 - L'empreinte carbone des Français

4.2 - Comment réduire mon empreinte carbone?



1 – Mots clés

SOBRIETE

Faire moins pour consommer moins

EFFICACITE

Faire autant et consommer moins

ATTENUATION

SOLIDARITE...



CAPTAGE DU CARBONE

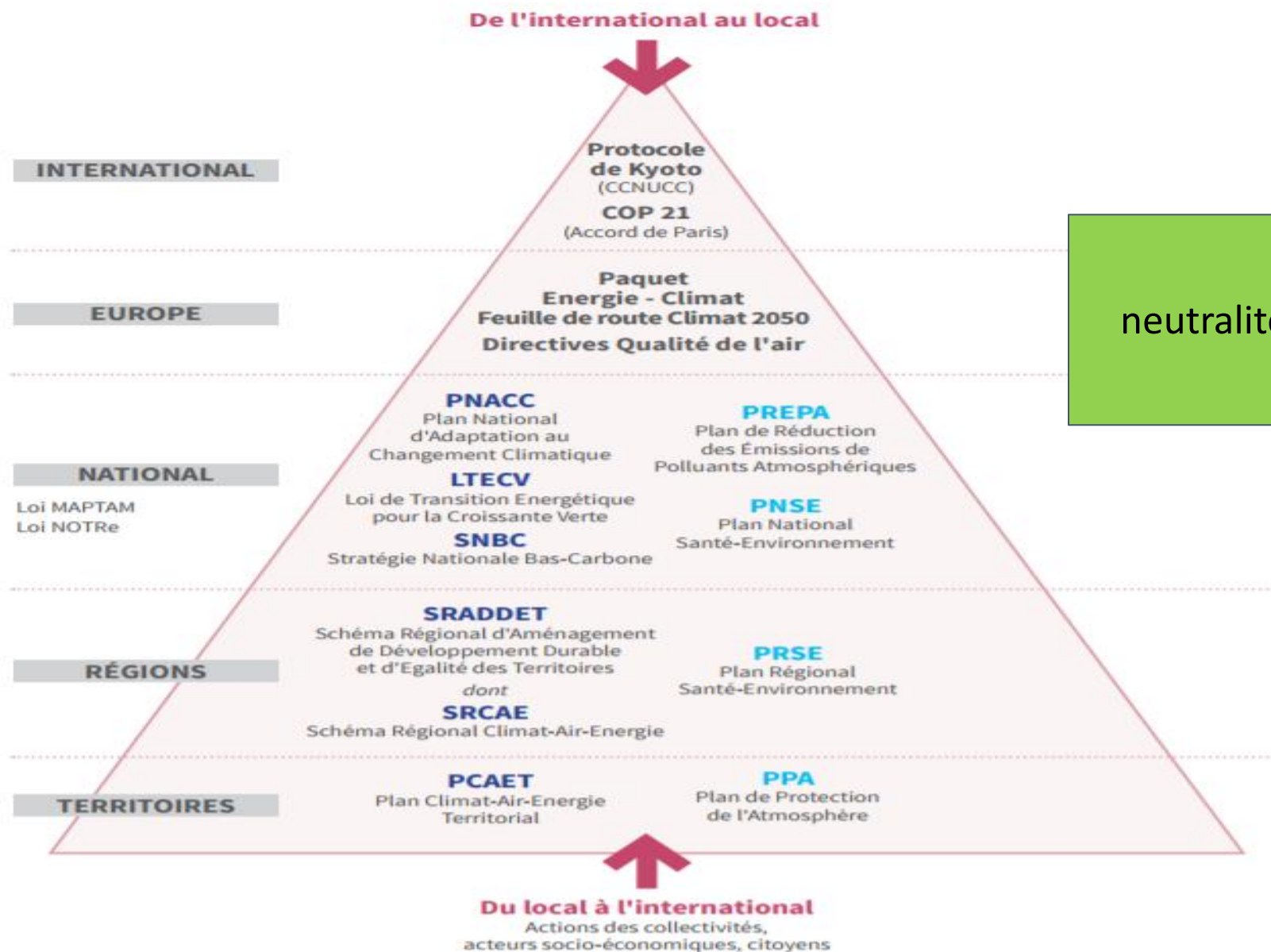
ADAPTATION

NEUTRALITE CARBONE

**VISION LONG TERME
PLANIFICATION
MODES DE VIE
COMPETENCES**



2 – Les plans pour agir au niveau international, national et local



Objectif:
neutralité carbone en France
en 2050



2.1 – La loi cadre nationale de 2015

La loi support pour atteindre la neutralité carbone en France en 2050 est la **Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)** du 17/08/2015.

Pour atteindre les objectifs de la **LTECV**, l'Etat s'appuie sur plusieurs outils de planification et de pilotage.

Au niveau central:

- la **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)**, qui décrit la politique d'atténuation du changement climatique et la politique de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et d'augmentation de leur potentiel de captage et de séquestration,
- La **Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)**, qui précise les priorités en matière de mix énergétique, de développement des énergies décarbonées et de maîtrise de la consommation d'énergie.

Au niveau territorial:

- Les **Schémas Régionaux Air Climat Energie (SRCAE)** et les **Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)** déclinent les objectifs nationaux découlant de la **SNBC** et de la **PPE**.

Le **PCAET** est obligatoire pour les **EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)** de plus de 20000 habitants.

Le **PCAET** doit prendre en compte le **Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)**.



2.2 - La Stratégie Nationale Bas Carbone (version 3 toujours en attente de validation) Pouvoir prescriptif et déclinaison locale

La **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)** :

- **s'adresse en particulier aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)** à fiscalité propre jugés public prioritaire,
- **indique la répartition des efforts de réduction** envisagés par année et par secteur:
Transports, Bâtiment, Agriculture, Industrie, Production d'Énergie, Déchets,
- **définit des « budgets carbone »** pour indiquer la trajectoire de baisse des émissions. Ces budgets sont juridiquement prescriptifs pour le secteur public et doivent être pris en compte par les EPCI.

Les budgets « carbone » sont des plafonds d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), exprimés pour la France, en millions de teqCO_2 . Ils sont fixés par secteur d'activité et par période de 4 à 5 ans : 2015-2018 (1er budget carbone), 2019-2023 (2e budget carbone), 2024-2028 (3e budget carbone).

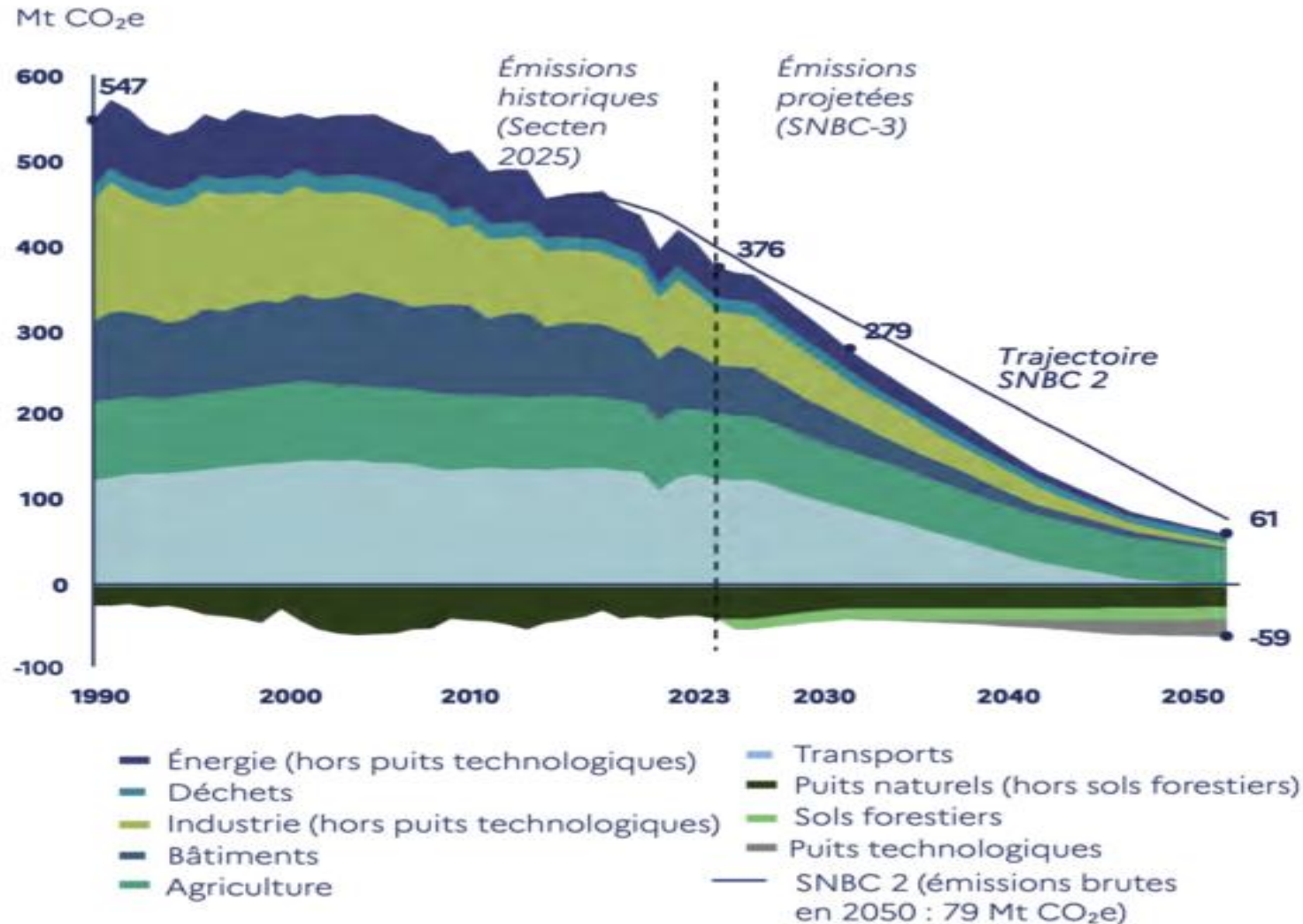
Les **Schémas Régionaux Climat-Air-Energie (SRCAE)** et les **Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)** doivent prendre en compte la **SNBC**. A ce titre, ils sont désignés comme outils efficaces pour décliner cette stratégie.



2.2 - La Stratégie Nationale Bas Carbone (version 3 toujours en attente de validation) Une large consultation publique avant validation 7 objectifs stratégiques



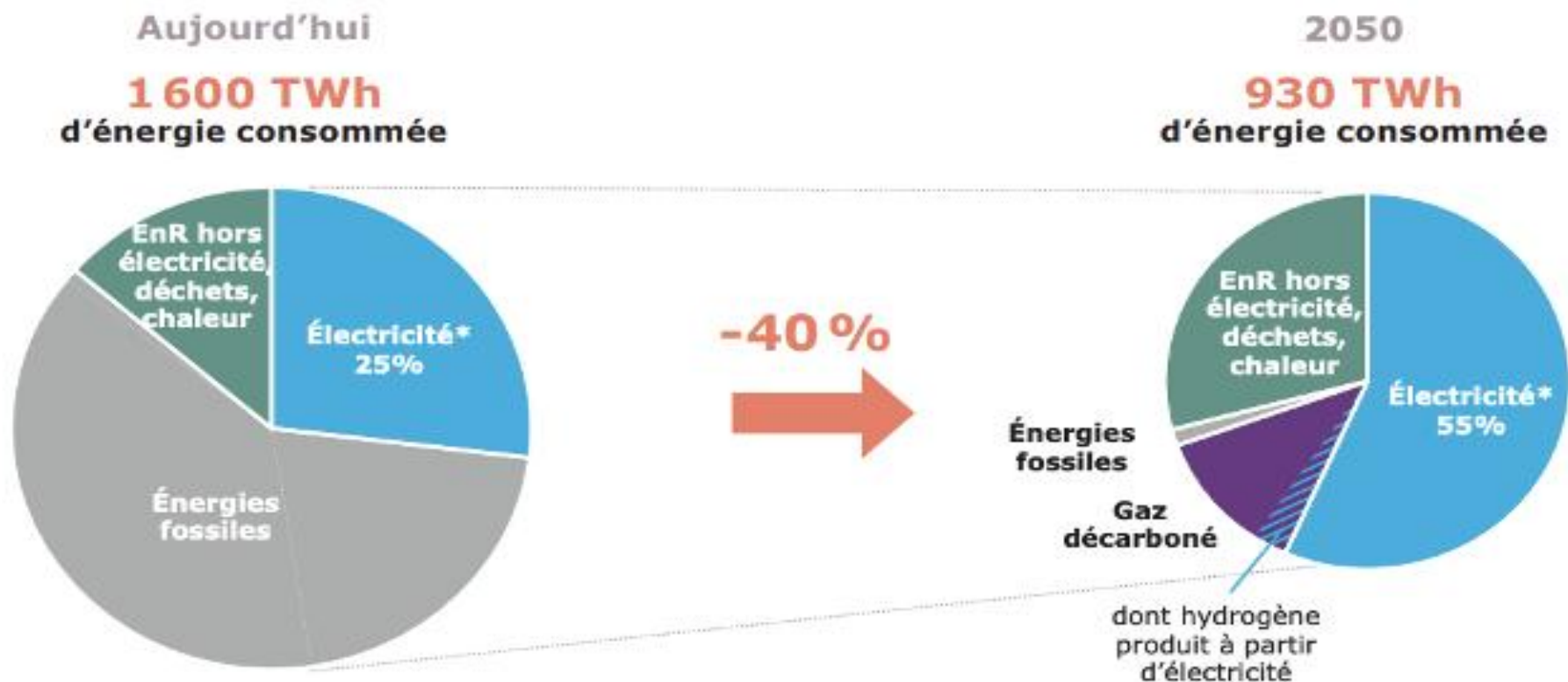
2.2 - La Stratégie Nationale Bas Carbone (version 3 toujours en attente de validation) Une neutralité carbone en 2050 nécessitant beaucoup de sobriété



Un impact fort
sur « le » modèle agricole français

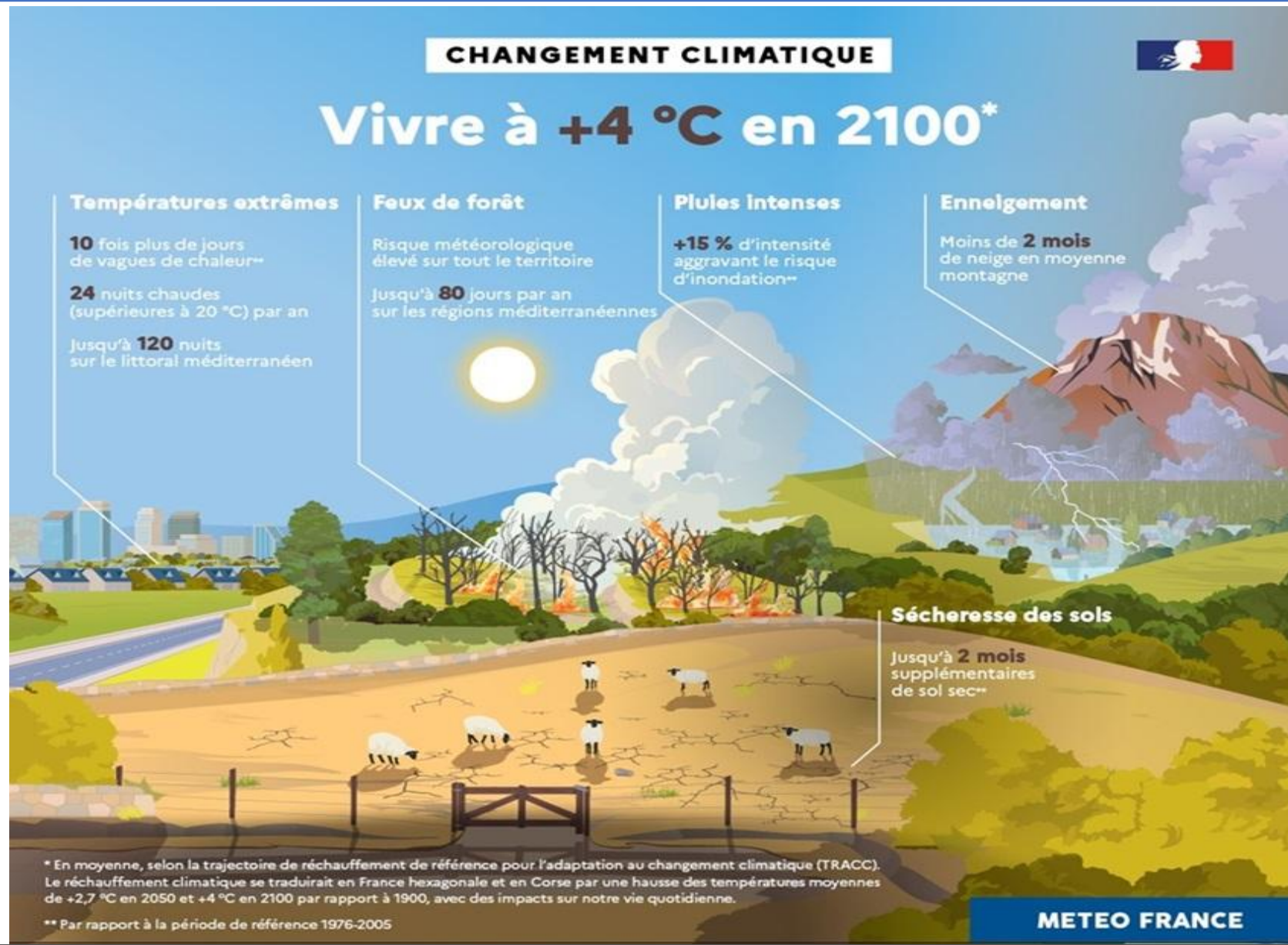
La nécessité d'augmenter
rapidement les puits de carbone
naturels

2.3 - La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (version 3 toujours en attente de validation) Une consommation d'énergie finale nécessitant beaucoup de sobriété



* Consommation finale d'électricité (hors pertes, hors consommation issue du secteur de l'énergie et hors consommation pour la production d'hydrogène)
Consommation finale d'électricité dans la trajectoire de référence de RTE = 645 TWh

2. 4 – Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) Comment vivre à + 4°C en 2100



PNACC

Plan national d'adaptation
au changement
climatique (2024)

LA FRANCE
S'ADAPTE



LA MÉTHODE

1 TRAJECTOIRE

+4 °C EN FRANCE EN 2100
(par rapport à l'ère
préindustrielle)



4 GROUPES DE TRAVAIL

territoires, biodiversité,
économie, normes
techniques



2 MOIS DE CONSULTATION PUBLIQUE



LES OBJECTIFS



Protéger
la population

Construire
la résilience
de la société



LES MOYENS

52 MESURES

POUR TOUS LES SECTEURS
D'ACTIVITÉ



+ 200 ACTIONS

CONCRÈTES À COURT,
MOYEN ET LONG TERME



LES BÉNÉFICES ATTENDUS



- confort et bien-être des personnes
- préservation de la biodiversité
- résilience de l'économie
- protection du patrimoine culturel



- vulnérabilité face aux risques climatiques
- coût économique du changement climatique
- émissions de CO₂
- artificialisation des sols

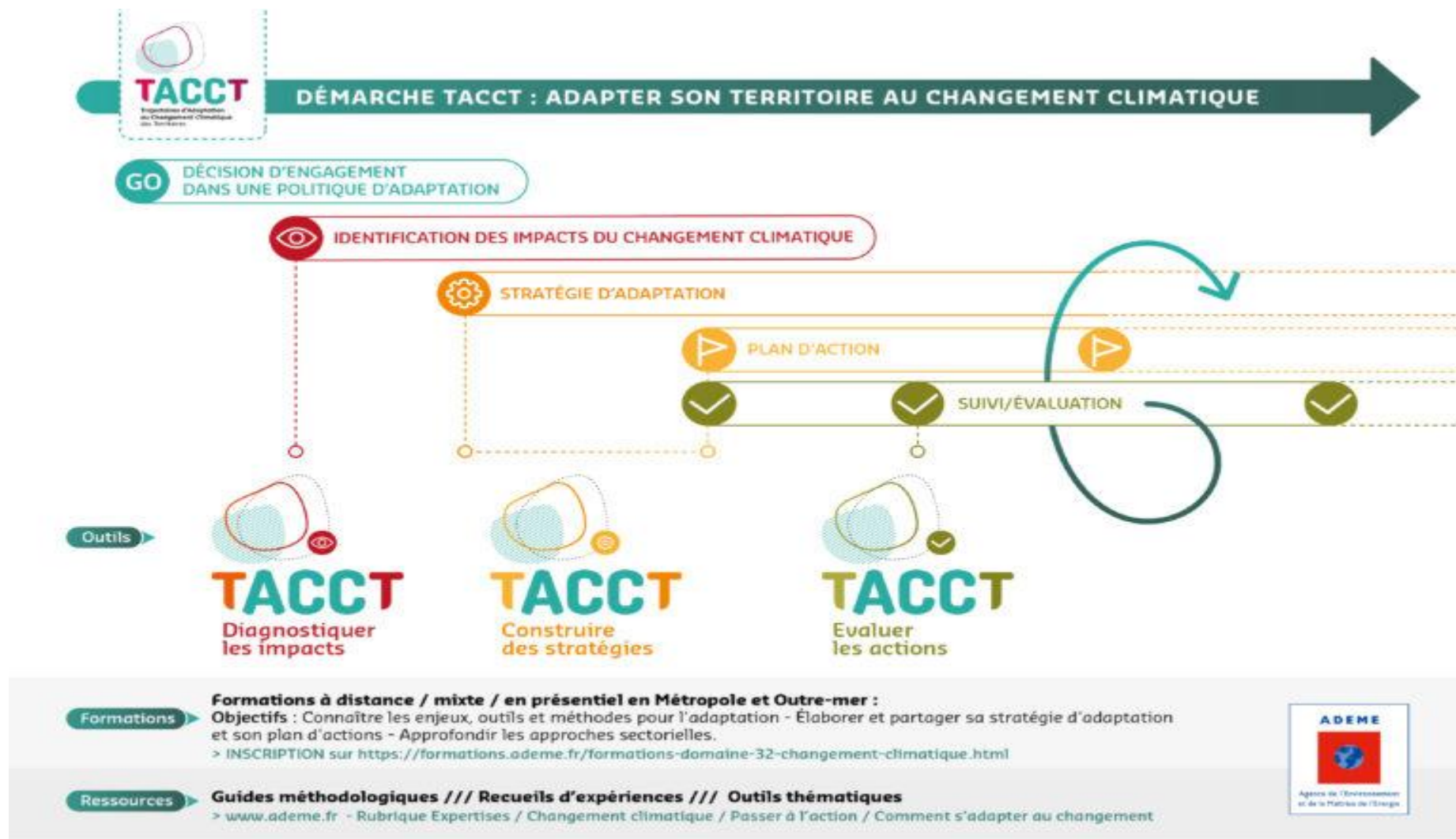


2. 4 – Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) (version 3 publiée le 10 mars 2025) Une large consultation publique avant validation

L'adaptation au changement climatique est un enjeu avant tout local. Les collectivités et leurs élus sont les maillons essentiels pour agir. Parmi les 52 mesures:

- **mesure 1: le PNACC comporte un volet financement:**
 - augmentation du Fonds Barnier,
 - une partie du Fonds vert consacré à l'adaptation,
 - un fonds consacré à la prévention du retrait-gonflement des argiles,
 - agences de l'eau: une partie des crédits orientée vers l'adaptation et des solutions fondées sur la nature (dont l'amélioration de l'infiltration des eaux pluviales – mesure 20),
- mesure 23: le Gouvernement, en lien avec les collectivités, devrait donner une valeur juridique à la Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC), en la rendant opposable,
- **mesure 25: la mission adaptation est pérennisée avec un référent adaptation dans chaque préfecture départementale.**

2. 4 – Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) Exemple d'outil pour aider les élus



3 – Le Plan Climat Air Energie Territorial: l'outil de référence pour les élus locaux

La Commune de l'Isle sur la Sorgue est intégrée dans l'EPCI « Communauté de Communes Pays de Sorgues Monts de Vaucluse », comprenant également les Communes de Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, Le Thor et Châteauneuf de Gadagne.

La Communauté de Communes Pays de Sorgues Monts de Vaucluse (EPCI) et la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (EPCI) ont initié ensemble la réalisation de leur PCAET, porté par le Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du bassin de vie Cavaillon, Coustellet, L'Isle sur la Sorgue.

Le rapport de diagnostic du PCAET a été communiqué le 15/01/2020.

Le rapport stratégique du PCAET a été publié le 06/04/2021.

Le PCAET comporte 32 actions pour la période 2022-2028.

Elles s'intègrent dans les prescriptions de la SNBC et du PNACC.

Le PCAET est révisable tous les 6 ans avec un bilan intermédiaire des actions mises en œuvre au bout de 3 ans, en cours d'élaboration.

L'ambition principale du PCAET est d'avoir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050, soit un territoire produisant plus d'énergies renouvelables locales qu'il ne consommera pour l'ensemble de ses activités.



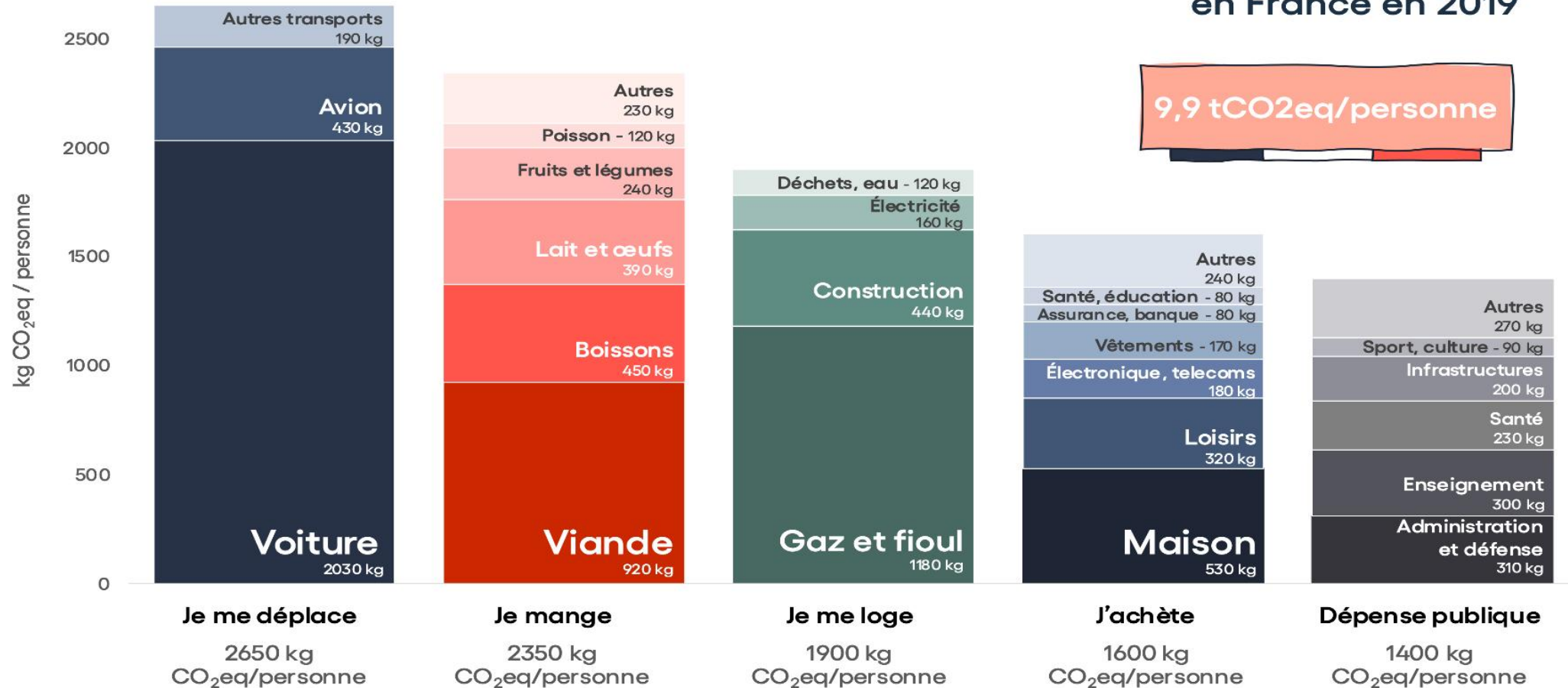
4 – Moi aussi, je peux agir

4.1 – L'empreinte carbone des Français



Empreinte carbone moyenne en France en 2019

9,9 tCO₂eq/personne

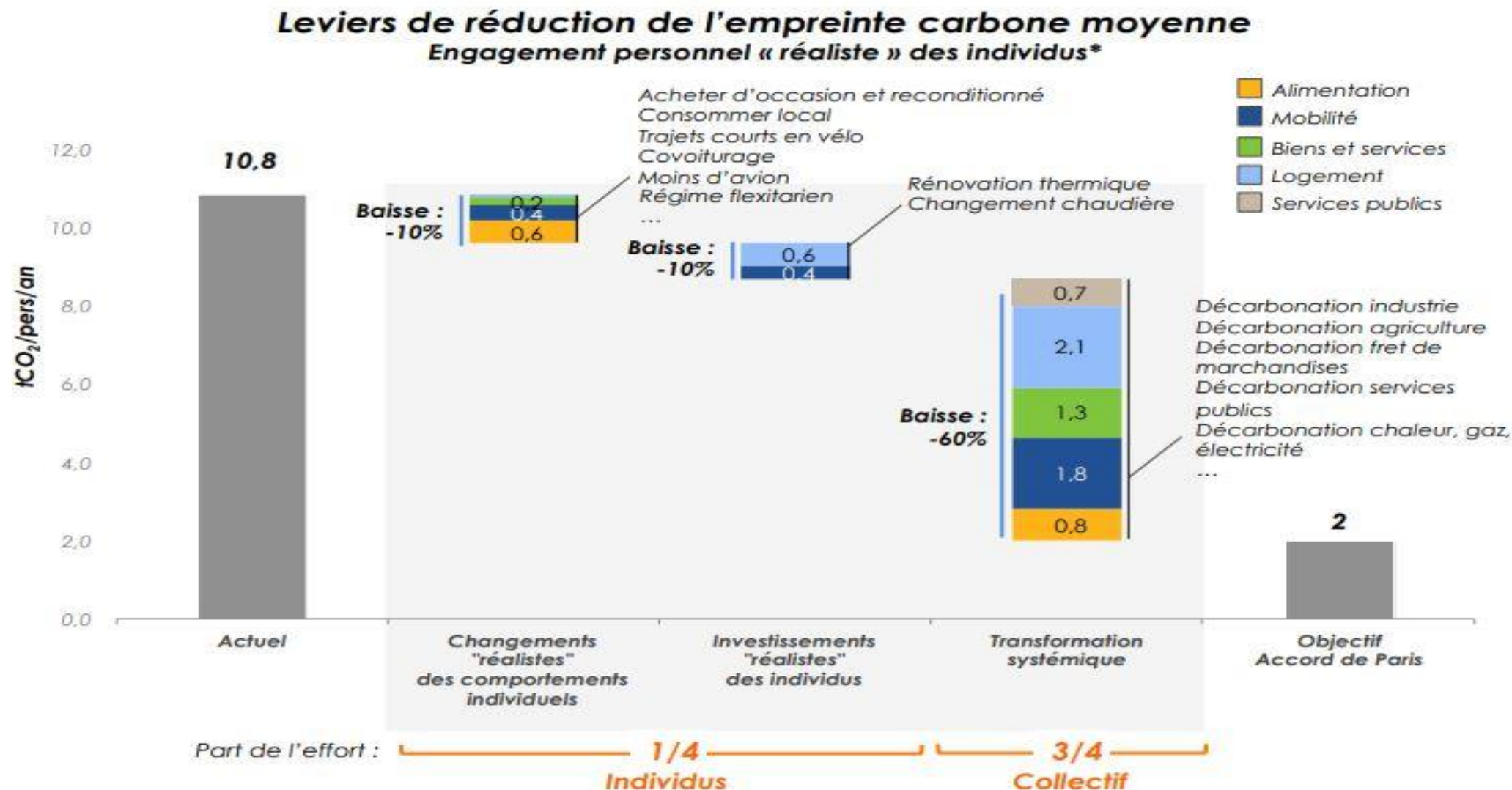


Gaz inclus : CO₂ (hors UTCATF France), CH₄, N₂O, HFC, SF₆, PFC, H₂O (trainées de condensation).

Source : MyCO₂ par Carbone 4 d'après le ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agribalyse V3 et INCA 3.

4 – Moi aussi, je peux agir

4.2 – Comment réduire mon empreinte carbone ?



4 – Moi aussi, je peux agir

4.2 – Comment réduire mon empreinte carbone ?

Moi

Comment décarboner ?

MOBILITÉ



Eteindre les lumières (30)

Débrancher les appareils (30)

Sécher le linge sur une corde (90)

LOGEMENT

Passer à la pompe à chaleur (1030)

Améliorer l'isolation (1730)

Acheter bio* (-0)

Acheter en vrac (40)

Manger local (40)

Stop au gaspillage alimentaire (80)

ALIMENTATION

Passer à un régime végétarien (1320)

Doubler la durée de vie d'un smartphone (20)

Réduire le streaming de films (30)

Réduire les jeux vidéo (30)

BIENS DE CONSOMMATION

Acheter 50% de vêtements en moins (310)

Acheter d'occasion pour 1/3 des produits (510)

* L'agriculture biologique n'a pas d'impact significatif sur les émissions de GES, mais elle présente d'autres avantages environnementaux, par exemple pour la biodiversité.

ÉCONOMIES ANNUELLES D'ÉMISSIONS DE GES (kg CO₂eq/an)

Je calcule mon empreinte carbone (calculateurs ADEME, Shifters, Carbone 4, 2tonnes,...)

Je m'informe (fresque du climat, fresque du numérique, site internet comprendre2050.fr,...)

Et...

